ON VIT ENSEMBLE
ON GAGNE
ENSEMBLE

ÉLECTION 2026

des représentant·e·s des locataires au
Conseil de Surveillance de **RLF**

Voter, c'est agir.
Voter, c'est défendre ses droits.
MOBILISEZ-VOUS !

Du 26 octobre
au 15 novembre,
VOTEZ CNL !

la cnl

CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT
8 rue Mériel BP 119 93104 MONTREUIL CEDEX
01 48 57 04 64
cnl@lacnl.com

Locataires, faisons entendre notre voix ! Votons CNL !

Les représentants des locataires siègent au Conseil de Surveillance du bailleur RLF. Ils font remonter vos préoccupations et difficultés et interviennent sur :

- Une meilleure maîtrise des charges
- Les difficultés dans le paiement de la quittance
- Les travaux de rénovation énergétique dans les immeubles
- L'entretien des logements et des parties communes
- La rénovation des ascenseurs
- Les mesures de prévention pour la tranquillité et la sécurité
- Les politiques d'attribution et de gestion du logement social.

Bénévoles, les candidats CNL sont des locataires comme vous, qui engagent leur temps, leur expérience et leur compétence pour la défense de votre pouvoir d'achat, du droit au logement de qualité et à coût modéré.

Avec vous, ils se mobilisent pour que vos intérêts et vos droits soient en permanence protégés et défendus.

Isabelle HUON
Sainte-Geneviève-des-Bois (91)

Christophe EGRON
Paris (17ème)

Caroline DARRAS
Chevilly-Larue (94)

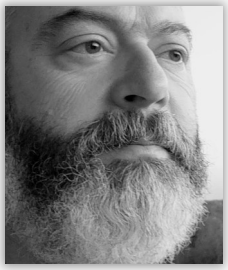

Pascal PAYETON
Vitry-sur-Seine (94)

Marie-Gisèle BELZINE
Fleury-Mérogis (91)

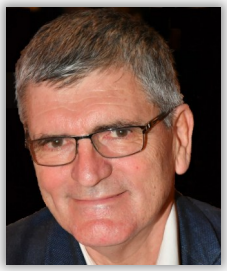

Daniel TOURNETTE
Paris (13ème)

Avec vos élus CNL, on a gagné :

- Une attention permanente sur les prestataires (qualité et prix)
- Un ajustement des provisions de charges locatives au plus près des dépenses réelles
- Des contrôles de charges locatives renforcés
  pour une maîtrise des surcoûts des énergies (électricité, gaz, eau)
- Une isolation énergétique dans les logements (été comme hiver).

La CNL agit pour :

Défendre le pouvoir d'achat des locataires
Refuser les hausses injustifiées de loyers et agir pour la baisse et le contrôle des charges.

Améliorer l'entretien et la qualité des logements
Exiger des travaux utiles, des délais d'intervention raisonnables et un cadre de vie digne.

Contrôler les charges locatives
La CNL dispose d'un savoir-faire reconnu pour analyser les charges et dénoncer les abus.

Défendre les droits des locataires
Accompagner les habitants en cas de litige, de problème de logement ou de difficulté.

Faire vivre la démocratie dans les résidences
Informer les locataires, organiser des rencontres et porter leurs revendications auprès du bailleur, améliorer notre cadre de vie.
Nous participons à des groupes de travail pour améliorer la situation de tous les locataires (règlement intérieur, réhabilitation au vrai bénéfice pour les habitants,...).